

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?
(Guerre de l'Alsace et de la Rhénanie)

ABONNEMENTS : UN AN 12 francs SIX MOIS 6 „ TROIS MOIS 3 „ Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.		On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 11. Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois. Les lettres et envois non adressés sont refusés. — Les annonces et insertions ne sont pas rendus.	INSERTIONS : ANNONCES 25 cent. la ligne. RÉCLAMES 50 „ „ On traite de gré à gré pour les autres insertions
---	--	---	--

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 24 AU 30 JUIN.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT de l'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
24 Juin	22 6	24 1	23 9	Beau	Nul	28 Juin	22 5	24 5	23 8	Conv.	Nul
25 Id.	21 9	23 8	21 9	id.	id.	29 Id.	22 4	24 3	23 7	Beau	id.
26 Id.	22 8	24 9	24 4	id.	id.	30 Id.	22 1	24 1	22 9	id.	id.
27 Id.	23 5	25 5	24 1	Nuag.	id.						

MOIS DE MAI 26 jours beaux ; 4 de vent ; 1 de pluie.

Monaco, le 1^{er} Juillet 1860.

La politique des conjectures est la plus triste des politiques. C'est elle qui s'immisce dans des intérêts imparfaitement connus, ou le plus souvent appréciés sans justice, place ses discussions en dehors de l'impartialité que doit garder le journalisme; et une fois sur ce terrain, elle a beau jeu pour inventer ou dénaturer des faits dans le but d'en faire un aliment à la curiosité publique, ou de servir des rancunes cachées. C'est là, disons-le, un triste rôle, une triste ambition.

Quand des intérêts directs et graves, quand des résultats d'une valeur sérieuse, et important à un titre quelconque à sa propre cause, quand des considérations élevées entraînent une feuille à ces hypothèses passagères qui placent l'esprit public à des points de vue nouveaux, on conçoit ces détours que le but excuse, mais quand il s'agit d'intérêts spéciaux, des droits d'autrui, et que ces droits reposent sur les mêmes bases que ceux de leurs détracteurs, n'est-il pas aussi ridicule que coupable de les voir battre en brèche à toute occasion?

Ces récriminations que nous formulons aujourd'hui, nous aurions pu depuis longtemps les adresser à l'Indépendance belge.

Le journal que son titre devrait obliger à se faire le champion de l'indépendance des autres, juge à propos de reprendre et d'accréditer au moment où nous touchons à une solution heureuse, les fausses nouvelles qu'il a tant

de fois reproduites à notre sujet. Il fait mieux aujourd'hui que de supposer; il annonce le débat d'un *marché*: le Prince, dit-il, ne veut pas vendre son peuple, mais la France veut l'acheter. C'est là ce qui résulte de sa correspondance:

« A Nice, il y a toujours une difficulté au sujet de Monaco. Le gouvernement impérial voudrait en finir définitivement avec cette affaire et *indemniser* le Prince de Monaco. La question de Menton et de Roquebrune est en bonne voie d'arrangement, mais celle de Monaco est beaucoup plus difficile, parce que, à cause du nom et des souvenirs qui se rattachent à cette petite Principauté, le Prince ne veut pas entendre parler de concession. En attendant les intérêts du pays souffrent.

A Menton, par exemple, on se croit avec raison français, mais lorsqu'on écrit à Paris pour affaires d'administration les réponses sont évasives. Ce *statu quo* n'est plus possible longtemps. Il y a en outre un petit groupe de personnes qui persistent à faire contre l'annexion une opposition qui tomberait d'elle-même du jour où l'administration française serait définitivement installée. »

Nous ne nous méprenons pas sur le sens de cet article dont le fonds emporte la forme. La résistance du Prince à la volonté de la France fait souffrir les intérêts du pays, telle en est la pensée. L'Indépendance en conclura, si elle ne l'a déjà fait, qu'il n'y aurait qu'un remède à cet état de souffrance: la *vente exigée* par la France qui, conséquemment alors, provoque la souffrance dont elle parle.....

Il n'y a pas plus loin de France en Belgique que de Monaco en France, et il y a longtemps que nous savons, nous modeste feuille, que la France délivre des peuples ou en protège, mais n'en achète pas. Si le Souverain avait à défendre ses droits contre une

volonté de la France, il hésiterait d'autant moins à le faire que son peuple, c'est lui, et qu'il sait, lui français d'éducation et de cœur, qu'une simple opposition à ce titre, reposant sur les droits proclamés par la France, serait sacrée aux yeux de celle-ci. Mais la France n'a jamais cherché à acheter Monaco; il y a pour elle dans la conservation du petit Etat, qui veut garder avant tout son autonomie, il y a dans le respect de cette volonté d'un peuple faible, une occasion de plus de prouver sa loyauté qui n'échapperait point à sa perspicacité, si elle n'était la conséquence assurée de sa loyauté habituelle; et l'indépendance de la Principauté, pas plus que celle de toute autre nationalité, ne sera point mise aux enchères.

Loin d'attendre avec anxiété, loin de souffrir, la population de la Principauté attend heureuse et calme. La confiance qu'elle a dans son Souverain, elle l'a dans l'Empereur, et les délais que la solution de questions plus sérieuses pour la France suscitent au règlement de l'heureuse garantie que nous espérons, — délais dont chaque jour rapproche le terme — n'enlèvent rien à la tranquillité dont nous avons joui pendant la longue crise politique traversée par l'Italie. Que l'Indépendance évite donc de continuer à notre endroit les suppositions dont elle paraît de nouveau disposée à nous gratifier; sans succès parmi nous, ces suppositions n'ont rien à l'adresse de la France qui doit la flatter.

La route du littoral entre Nice et Menton

III.

C'est au lendemain de la bataille de Novarre que je vins habiter le Piémont. D'affreux hommes, affreusement costumés, harnachés et coiffés promenaient encore leurs affreuses physiologies sur les affreux massacres de la ville: Palais, campagnes, champs, rizières, beaux lacs, tout était inhabitable, saccagé, profané, occupé, c'était affreux; je ne connaissais pas encore Solférino, mais je le pressentais: il était dans l'air; je rabattis aussitôt vers Nice, où je fixais mon premier séjour en Italie. Je voulus bien la quitter quand la bise fut venue, mais où aller pour esquiver cette bise matinale, indiscreète et folâtre, qui partout ailleurs est permanente, indécente et furieuse? je revins à Nice, aussi sympathique qu'attrayante, exhalant chaque jour mon amour platonique en contemplant du sommet de son vieux château ou de ses riantes collines les magnifiques villas qui la ceignent, les alpestres granits qui la protègent et les délicieux jardins fleuris et odoriférants, qui séduisent les touristes dans cette saison, glacée si près de là. Je suivis ses progrès littéraires, artistiques et industriels avec le plus vif intérêt et j'eus l'occasion de m'assurer depuis ce temps qu'aucune année ne s'est écoulée sans que la route du littoral n'ait été l'objet de projets divers, de plans, d'estimes, de tracés et de jalonnages, simultanément provoqués par les ingénieurs, les conseils communaux, les étrangers résidents et les riches propriétaires du littoral. — La section de Nice à Villefranche fut enfin entreprise il y a quatre ans, elle n'est pas encore achevée. — Les grandes entreprises veulent les grands moyens; — des travaux d'une utilité générale aussi reconnus, demandent la main du gouvernement, et celui qui vient d'en prendre possession est appelé à réaliser cette voie de communication digne des anciens romains.

Entreprise par le génie militaire, la route entière entre Nice et Menton, s'effectuera dans un an, on y dépensera cinq ou six-cent mille francs qui seront bientôt recouverts par les impôts directs et indirects. — La distance sera abrégée de neuf kilomètres et le parcours sera nivelé, pendant que le point culminant de la Corniche, la Turbie, précédé de 22 kilomètres de montée est élevé de 1,200 pieds au dessus du niveau de la mer. Si vous joignez à cela les avantages ruraux des communications nouvelles, et le soleil remplaçant les stalactites, vous comprendrez avec quelle anxiété est attendu et avec quelle joie sera salué le décret Impérial qui dotera la nouvelle France de cette nécessité.

Sur le trajet de la route projetée VILLEFRANCHE est la première ville qu'on rencon-

tre en sortant de Nice après 20 minutes de promenade; le port anciennement *Portus Olivulae*, constitue la beauté de cette localité: il possède une darse, des arsenaux, de vastes magasins et une magnifique rade aussi spacieuse qu'abritée pour les plus fortes divisions navales: ses fortifications et son établissement sont l'œuvre de Charles II d'Anjou, et datent de 1295. Par un itisme luxueusement ombragé on franchit en cinq minutes la presqu'île où se trouve le phare tournant de la marine pour arriver à ST-JEAN, joli petit port en miniature, renfermé dans une baie sûre, pour les bateaux d'un faible tonnage. La population est toute maritime et agronome. La pêche du thon s'y fait en grand au moyen de mandragues qui barrent le port, et qui sont divisées en compartiments divers, dont le dernier s'appelle le salon de la Mort; lorsque les banes de thons sont arrivés là, les cloches donnent l'alarme, tous les pêcheurs accourent, en plus de vingt canots, jetant des cris joyeux: ce spectacle fort intéressant est surtout lucratif pour les habitants. En dehors des grandes ressources que donnent la pêche des palamides et le marinage du thon, il se trouve dans cette petite localité, plusieurs oliviers colossaux, ayant la puissance végétative des baobab d'Afrique: l'un d'eux a donné jusqu'à 600 livres d'huile par saison.

A l'extrémité d'un zig-zag territorial assez semblable à un lézard pris par la queue, se trouve St-Hospice où était établi le petit fraxinet; ce fut là qu'en 889 un corsaire Africain ayant fait naufrage s'installa avec sa troupe dramatique, aux dépens des voisins qu'ils égorgèrent: s'étant emparés de quelques barques, ils couraient sus à tous les caboteurs et les soumettaient à un système fiscal, où la *cote personnelle* était souvent en jeu; ils furent détruits par l'extermination, ainsi que ceux de Saint-Tropez par les Grimaldi de Monaco. A l'extrême pointe se trouve une grosse tour, où vivait Saint Hospice vers l'an 550. C'était un vieil anachorète, couvert d'une peau de chèvre, vivant d'abstinence dans la pauvreté et ayant une grande réputation de sainteté; il prédit la venue des Lombards, l'un d'eux voulant le mettre à mort fut immédiatement paralysé de son bras droit qui resta en l'air. St-Hospice le toucha et lui en rendit l'usage; il mourut dans cette tour.

En quittant ce petit pays, où les Niçois viennent en foule le dimanche sous l'appât de la matelotte et de la bouillebaisse, vous entrez en longeant la côte, dans la baie connue sous le nom de petite Afrique, où se trouve la commune de BEAULIEU. Au point de vue de la beauté du paysage et de la richesse agronomique, toute la baie connue sous ce nom, est le pa-

radis terrestre des environs. Ici aucune séparation, aucun mur ni haie, ne distingue les propriétés; c'est une promenade de 4 kilom. entre Nice et Monaco, au milieu des fruitiers les plus délicats, ayant les proportions de nos plus gros chênes de France. Tous les jours sont beaux en hiver, dans ces immenses jardins semés çà et là de quelques habitations de maîtres; partout ailleurs sévissent les frimats: plus de végétation, un drap mortuaire couvre la nature qui semble descendue au tombeau, sous les croassements lugubres des corbeaux. Ici, par contraste, un soleil splendide, un ciel pur, un air tiède, des fruits sur la tête, des fleurs sous les pieds; toujours parée, toujours féconde, jeune, vigoureuse et belle, la nature est remplie d'ineffables harmonies gazouillées en cœur, par ses petits chantres ailés, aux couleurs resplendissantes!

X^{***}

La suite au prochain numéro.

NOUVELLES LOCALES

LE FEU DE LA SAINT-JEAN.

Les nations chrétiennes ont emprunté à l'ancien paganisme plusieurs de ses usages et de ses cérémonies. La coutume du feu de la Saint-Jean, adaptée à une solennité catholique, remonte aux temps les plus reculés, car c'est un reste de la fête solsticiale du soleil.

En France, on célèbre encore cette fête à peu près partout.

Autrefois on déployait à Paris, à cette occasion, une grande pompe dont Théodore Godefroy, dans le cérémonial français (1), de Saint-Foix dans ses essais historiques sur Paris (2), et Dulaure dans l'histoire de cette capitale (3), nous ont laissé la description complète. Le feu était brûlé sur la place de Grève, la veille de Saint-Jean. Les magistrats municipaux, armés de torches de cire jaune s'avancèrent au milieu des fanfares. Le roi s'y rendait, suivi de sa cour, quand il était à Paris, et mettait lui-même solennellement le feu aux fagots avec une torche de cire blanche.

Louis XI, dissimulé, artificieux et cruel avec les princes et les grands, mais aimant toujours à se rapprocher du peuple par sa politique, par ses instincts et sa superstition, satisfait à cet usage, à l'exemple de ses prédécesseurs.

On avait la barbarie d'attacher à l'arbre un panier qui contenait deux douzaines de chats destinés à être brûlés vifs. En 1573, on y joignit un renard, pour faire plaisir à Sa Majesté (4).

Henri IV et Louis XIII manquèrent rarement à cette cérémonie. Louis XIV ne s'y trouva qu'une seule fois. Il vint en 1648, y amuser son enfance.

Le feu de la veille de St-Jean était d'un usage général dans nos contrées. Le parlement d'Aix allait en corps allumer le feu devant la porte de l'Eglise de St-Jean de Jérusalem (5). Dans plusieurs communes provençales, le peuple faisait cuire des gousses d'ail dans ces feux et les distribuait dans les familles (6). C'était aussi un reste des croyances du paganisme. L'ail était à Rome un préservatif contre les sortilèges et les imprécations. C'est

(1) Paris, 1819 t. 1, p. 876, et t. 2, p. 911.

(2) Tome 4 des œuvres complètes de saint-Foix, Paris, 1778, p. 290.

(3) Quatrième édition, t. 4, p. 456 et suiv.

(4) Dulaure, loco cit. p. 437.

(5) Boniface, suite des arrêts notables de la cour de Parlement de Provence, t. 1, p. 85.

(6) Statistique du Var, par Soyon.

à cette idée superstitieuse que Perso fait allusion dans sa troisième satire :

Tunc grandes galli et cum sistro Inca sacerdos,
Incussere deos infantis corpora, si non
Præter manè caput gustaverit alli (1).

L'ail de nos jours encore, abonde à Marseille à la foire de Saint-Jean, et bien des familles se sont transmises l'ancienne habitude d'en acheter à cette foire pleine d'animation qui, pendant un seul jour, étale aux yeux des promeneurs ses fleurs variées, ses arbustes et ses herbes odoriférantes.

Dans notre ville, le feu de la veille de St-Jean fut, de toute ancienneté, allumé sur la place du Palais dès l'entrée de la nuit. Comme partout ailleurs, c'était une cérémonie qui ne se faisait point sans mise en scène, et où la joie du peuple se donnait bruyamment carrière. Toutes les montagnes environnantes y répondaient par des feux brillants dont l'éclat, le nombre et la position pittoresque formaient un singulier coup d'œil, vu de la mer.

Cette tradition s'est conservée, et les côtes de la Principauté ont répondu samedi à l'appel du feu de la grande place; l'effet était charmant. Mais de tous les souvenirs du temps passé qu'a si religieusement gardés Monaco, celui-ci et le moins intéressant, est le feu de la St-Jean est chez nous aussi une chose bien froide, ceci soit dit sans jeu de mot. Ce n'est qu'un tribut officiel et banal payé à un antique usage qui passe, pour ainsi dire, inaperçu au milieu d'une foule indifférente. Qu'y faire cependant? Il en est de la vie des nations comme de celle des hommes

Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs ;
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

Tout se modifie autour de nous. Les générations contemporaines, assises sur des ruines, légueront d'autres ruines à leurs héritières. Elles assistent, presque sans le savoir, à la transformation sociale qu'un travail incessant opère. Tout se matérialise d'une manière uniforme et prosaïque, et vous n'existez plus que dans nos souvenirs et nos regrets, cérémonies harmonieuses des anciens jours, jeux naïfs, fêtes attrayantes, spectacles émouvants, qui saviez embellir d'une si douce poésie nos foyers domestiques, aussi bien que le sein de nos cités et de nos campagnes.

PRODUCTION ARTIFICIELLE DES HUITRES.

A l'instar de ce qui a été fait dans ces dernières années sur le littoral de l'Océan, un premier essai pour la production artificielle des huitres vient d'être fait sur les côtes de la Méditerranée. On a commencé à jeter dans l'étang de Thau, auprès de Cette, les premières bases d'un établissement d'ostéiculture. Depuis une semaine déjà, dit le *Messager du Midi*, un officier de marine, envoyé dans ce but à la demande de M. Coste, a immergé environ 200,000 huitres arrivées de Bordeaux, où elles avaient été apportées par un navire de l'Etat. Malgré les quatre ou cinq jours de voyage qu'elles ont eu à supporter, ces huitres ont parfaitement repris dans nos eaux, et l'on travaille à installer dans cette réserve ainsi formée les appareils nécessaires pour recueillir leur semence, qui, dans quelques années, nous l'espérons, aura pris tout le développement nécessaire pour être livrée à la consommation.

« On nous assure qu'un envoi de la même importance est encore attendu à Cette. Grâce à la prodigieuse fécondité de ces mollusques, il nous est donc permis d'espérer qu'en deux ou trois ans au plus on pourra créer ainsi, non seulement dans l'étang de Thau, mais sur les côtes voisines de Cette, et sur divers autres points de la Méditerranée, des bancs artificiels qu'on livrera ensuite à l'exploitation privée pour alimenter nos marchés. »

On se rappelle que nous avons à diverses reprises fait ressortir la possibilité de récolter des huitres dans la Méditerranée, et que nous avons signalé comme la baie la plus favorable à leur culture, celle qui se trouve située au sud du môle de Monaco, vers la plage où les nouveaux

Bains viennent d'être construits. Les essais de Cette viennent à l'appui de ce que nous avons dit alors d'un succès certain et doit décider les spéculateurs à tenter une industrie que nos rivages favorisent si magnifiquement. Le calme continu de la mer, dans toute cette partie du littoral qui s'étend entre le cap d'Ail et le môle de Monaco, la nature et la richesse du sol sous-marin, tout garantissent des conditions exceptionnelles de réussite à qui voudra entreprendre cette exploitation. Il y a vingt-cinq ans, le gouvernement du prince Florestan avait fait faire quelques expériences sur les bas-fonds du cap des Spélugues, que son avancement dans la baie de ce nom expose particulièrement au mouvement des lames; ces expériences faites dans un endroit peu favorable, sans l'aide des moyens trouvés depuis par M. Coste, et promptement abandonnées, avaient néanmoins produit des résultats remarquables, et les huitres monstrueuses qu'y détachent parfois les filets des pêcheurs indiquent assez ce qu'on eût obtenu avec une culture suivie.

Un résultat tout autre encore est certain dans la baie que nous désignons et que les pêcheurs connaissent depuis longtemps pour l'excellence de ses poissons de rocher.

Quant au commerce des huitres, il se ferait dans les meilleures conditions possibles. Avec la nouvelle route du littoral, Nice et Monaco vont se toucher pour ainsi dire : la ville des Souverains et l'Eden des touristes auraient à leur porte des parcs et des réserves dont les produits dignes de leurs hôtes jouiraient bientôt d'une réputation européenne.

CHRONIQUE DU LITTORAL

La fête de l'annexion a été célébrée dimanche à Villefranche au milieu de l'enthousiasme général de la population. Bon nombre de Niçois et d'étrangers s'y étaient rendus. L'administration locale a tiré le plus heureux parti pour les réjouissances publiques, de la situation pittoresque du nouveau port français.

Voici d'après le *Commerce de Grasse* le cours des huiles dans cette ville.

	f	c
Huile surfine les 8,100 gr.	17	—
» mi-fine »	16	—
» comm. supér. »	—	—
» bonne mangeable	—	—
» commune sans odeur	11	—
Ressence de Grasse disp. ,	9	—
Savon blanc 1 ^{re} marque	92	50

Le Général Mollard, Savoisien, a donné sa démission. Il est parti de Turin le 21, pour aller se mettre à la disposition de l'Empereur à Paris.

Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Jérôme est mort dimanche dernier dans sa résidence de Villegenis.

Glorieux survivant de l'épopée du premier Empire, dernier témoin d'un passé qui fut si grand qu'il a déjà revêtu devant les générations nouvelles les splendeurs de la légende, le Prince Jérôme emporte avec lui les regrets et les sympathies de la France, et de tous ceux qui l'aiment autour d'elle.

Plusieurs journaux ont annoncé que la Banque de France, usant de la faculté que lui donnent ses statuts, allait émettre des billets de cinquante francs. *La Patrie* dit que cette nouvelle est inexacte.

Une comète visible à l'œil nu, paraît depuis quelques jours dans le nord-ouest. Elle rappelle celle de Donati. Mais, tandis que l'éclat de cette dernière avait été indiqué trois mois à l'avance, la comète actuelle a pu, à la faveur des mauvais temps, s'approcher sans être reconnue, jusqu'au moment où elle a pris un éclat plus considérable.

Le nouvel astre se trouve présentement dans la constellation du Cocher, où on peut l'observer le soir, avant

son coucher, dès que le crépuscule s'est suffisamment affaibli, et où on le revoit de très-grand matin. Il présente un noyau brillant comme une étoile de seconde grandeur, mais dont les limites sont mal définies; de ce noyau part une queue de plusieurs degrés de longueur, rectiligne, d'un bel éclat et, autant qu'on en peut juger, opposée au soleil.

D'après les observations faites le 22, à l'Observatoire impérial de Paris, par M. Villarceau, la position de la comète, à 9 h. 40 m. 38 s. 2 de temps moyen, était :

Ascension droite	98° 56' 43" ,6
Distance au pôle nord	47° 49' 42" ,5

Déjà l'on a demandé s'il était possible de dire quelle route la comète suivra désormais dans le ciel. Non sans doute: trois observations comme celle qui précède, faites à des jours différents, sont indispensables au calcul de l'orbite, et ce sera seulement quand on les aura réunies qu'on pourra tracer la marche future de l'astre. (*Bulletin de l'Observatoire impérial de Paris.*)

Un enseigne de vaisseau, M. Mage, vient de faire une intéressante excursion dans le désert au nord du Sénégal. Il avait pour mission d'explorer le Togaut et ses oasis, où aucun européen n'a encore pénétré. — Il paraîtrait que ce n'est point vers Tombouctou qu'il faut chercher à diriger les relations commerciales de l'Algérie et du Sénégal, mais vers Kano, qui paraît être la véritable métropole du centre de l'Afrique. Tombouctou est un point sans importance et sans issue, Kano est, au contraire, la capitale d'une région riche et productive que M. Barth nomme le *jardin de l'Afrique centrale*. — Un autre voyageur intrépide, M. Henri Duveyrier, a entrepris une excursion chez les Touaregs, afin d'en faire les intermédiaires des relations commerciales entre l'Algérie et le Soudan.

On voit qu'au milieu des préoccupations européennes, l'œuvre civilisatrice française marche à grand pas en Afrique.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 Juin

- CETTE. b. *St-Michel*, c. Carenzo J. vin.
- ID. b. *St-Antoine*, c. Revelles Ans. vin.
- NICE. b. *St-Antoine*, c. Blanchy Ant. m. d.
- St. MAXIME. b. *Ste-Thérèse*, c. Médecin Ant. vin.
- St. REME. b. *Miséricorde*, c. Gazzolo L. Briques.
- MARSEILLE. b. *St-François*, c. Monnier m. d.
- NICE. b. *Assomption*, c. Sappia, m. d.
- MARSEILLE. b. *Espérance*, c. Garibaldi m. d.
- VINTIMILLE. b. *Cœur-sincère*, c. Sibono P. m. d.
- NICE. b. *St-Michel*, c. Benvenuto. chiffons.
- ID. b. *St-Joseph*, c. Delpiano, m. d.
- ID. b. *Clémentine*, c. Vannucci, porcelaine.
- ID. b. *Ste-Sophie*, c. Gioan, marbres.
- ID. b. *St-Antoine*, c. Bianchi, m. d.
- ID. b. *Helène*, c. Bemì, porcelaine.
- ID. b. *St-Joseph*, c. Delpiano, m. d.
- VINTIMILLE. b. *Assomption*, c. Muratore m. d.
- NICE. brik *Assomption*, c. Bosano fr. marbres

Départs du 8 au 14 Juin

- TOULON. b. *Caroline*, c. Louis Barrale, citrons.
- MENTON. b. *St-Michel*, c. Carenzo, vin.
- ID. b. *St-Antoine*, c. Revelly Ant. m. d.
- St. REME, b. *Miséricorde*, c. Gazzolo L. briques.
- GÈNES. b. *St-François*, c. Monnier, m. d.
- St. REME. b. *Assomption*, c. Sappia, m. d.
- CIVITAVECCHIA. b. *Espérance*, c. Garibaldi, m. d.
- NICE. b. *St-Joseph*, c. Delpiano, en lest
- MARSEILLE. b. *Cœur-sincère*, c. Sibono, m. d.
- VOLTRI. b. *St-Michel*, c. Benvenuto, chiffons.
- LIVOURNE. b. *Clémentine*, c. Vannucci, en lest.
- MENTON. b. *Ste-Sophie*, c. Gioan, marbres.
- LIVOURNE. b. *Helène*, c. Bemì, en lest.
- GÈNES. b. *Assomption*, c. Muratore, m. d.
- NICE. brik *Assomption*, c. Bosano F. porcelaine.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

Imprimerie du JOURNAL DE MONACO, rue de Lorraine

(1) Vous allez aux grands prêtres de Cybèle et à la prêtresse borgne armée du cistre d'Isis, et ils font voir des démons qui entrent dans les corps et les gonflent, si l'on n'a la précaution de manger, conformément à l'ordonnance, trois fois une gousse d'ail le matin.
Traduction nouvelle par Perreau, dans la collection de Panckoucke.

SAISON D'ÉTÉ
1860

BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1860

L'admirable température dont jouit la riche vallée de Monaco, ses rivages ombragés et pittoresques, son horizon magique en font un séjour d'été sans rival. Nul site ne se prête mieux à la réalisation des avantages qu'un établissement de Bains de mer peut offrir sur le littoral méditerranéen.

Les BAINS DE MER sont construits à deux pas de la ville, à l'ombre d'oliviers et de caroubiers séculaires dont la mer baigne le pied. Ils offrent à la fois aux baigneurs, les avantages de l'action spéciale à l'eau de la méditerranée, la possibilité de prendre des bains à toute heure, et tous les agréments d'une situation exceptionnelle.

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.
BAINS DES DAMES, BAINS DES HOMMES, BAINS D'ENFANTS, ECOLE DE NATATION, PÊCHE RÉSERVÉE.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu, de son côté de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de lecture, jeux de Société.
Nouveaux hôtels et appartements confortablement meublés, restaurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures.
De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté, au bureau des Messageries Générales, hôtel des Etrangers.
Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

AVIS

MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.

A LOUER

UNE GRANDE & BELLE VILLA

SITUATION MAGNIFIQUE

au milieu d'un vaste jardin bordant la mer

Huit chambres à coucher de maître, salle à manger, salons, etc., le tout complètement et confortablement meublé.

S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER

une petite maison de campagne située à un quart de lieue de Monaco, sur la route de la Turbie: composée d'un salon, de trois petites chambres, cave, cuisine, terrasse; plus un terrain suffisant pour y cultiver des fleurs. — Cette maison possède, par sa belle position, un point de vue très-agréable. Sa situation la rend particulièrement agréable en toute saison. — S'adresser pour les conditions au bureau du Journal.

LIBRAIRIE

VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique; etc.

COMMISSION

Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco.

A VENDRE

LA JOLIE TERRE DE FÉTILLY

ANCIENNE RÉSIDENCE

DE LA FAMILLE DE BEAUHARNAIS

située à 600 mètres de la Rochelle et d'une contenance de 50 hectares, 84 ares en maisons, jardins, bosquets clos de murs et d'eau vive, prairies, terres labourables, vignes, etc.

Le journal *l'Opinion Nationale* dans son numéro du 24 avril dernier, et le *Pays* dans son numéro du 25 du même mois, ont publié l'histoire de cette charmante propriété. Entrée en jouissance de suite; toutes facilités de paiement au besoin.

S'adresser à PARIS, à M^e DUFOUR, notaire, 15, place de la Bourse; et à la ROCHELLE, (Charente inférieure) à M^e FOURNIER, notaire, 20 rue Bazoges, qui délivreront des permis sans lesquels on ne peut visiter la propriété.

JOURNAL DES COUTUMES DE LA COUR DE FRANCE

ET DES COURS ÉTRANGÈRES

Sous la direction de M^r le Baron DE KENTZINGER

Paraissant tous les Dimanches, en une feuille et demie in 4^o de Jésus.

Us et Coutumes de la Cour de France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à nos jours; — Causerie des Salons. — Gourrier de la Mode. — Nouvelles; — Anecdotes; — Bibliographie. —

CHATEAUX HISTORIQUES DE FRANCE.

PRIX D'ABONNEMENT: France, 20 fr. — Etranger 25 fr.

Bureaux à Paris, rue de Marengo, 6.

HOTEL DE RUSSIE

PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR

ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres garnies au jour et au mois. — Vins étrangers et du pays.

Rue du Tribunal, Monaco.

PENSION

au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

HOTEL

DES ÉTRANGERS

TENU PAR GAZIELLO ANGE

Cet hôtel situé à deux pas de la plage de Monaco au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Prix modérés.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

Spécialité pour l'expédition des branches d'orangers et de citronniers chargées de fleur et de fruits.

BAZAR MENTONNAIS

Rue St-Michel, Menton

Choix varié d'articles de toutes sortes — Parfumerie, porcelaines, objets d'art, etc.

A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLÉS

Place de la Visitation, m. Burriers.